

Zeitschrift:	L'Hôtâ
Herausgeber:	Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band:	37 (2013)
Artikel:	Travaux de drainage réalisés à Develier en 1941, 42 et 43 : Secteur La Communance + Bas du Village - Limite de Delémont, une réalisation aujourd'hui oubliée
Autor:	Fleury, Robert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1064527

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



En 1900, Develier et Develier-Dessus comptent 632 habitants et la commune conserve son caractère essentiellement rural. Les travaux de drainages des années 1940, précèdent un changement qui va s'étendre jusqu'à nos jours. C'est à partir de cette époque que le village se développe en direction de Delémont. (La population de Develier s'élève aujourd'hui à 1400 habitants). Photo de 1902: au premier plan on découvre le Restaurant du Raisin, tenu à l'époque par Xavier Bibler Reinhardt. La partie supérieure des travaux de drainages faisant l'objet du présent article se situait au sud-est du Restaurant du Raisin et des immeubles situés en contrebas. L'état de la route principale qui conduit le voyageur de Delémont à Porrentruy ou à Lucelle via Bourrignon, donne une idée de l'évolution de cette voie de communication en un siècle.

Travaux de drainage réalisés à Develier en 1941, 42 et 43 Secteur La Communance + Bas du Village – Limite de Delémont, une réalisation aujourd'hui oubliée.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, le 1^{er} septembre 1939, la Suisse importe la moitié de ses besoins alimentaires. Pour faire face à la pénurie qui menace, l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation avait mis au point, à partir de 1935 déjà, un

plan visant à augmenter le rendement agricole du pays. Friedrich Traugott Wahlen¹, agronome et politicien, directeur de l'Office fédéral de guerre, est l'auteur d'un plan qui portera son nom en devenant le **Plan Wahlen**. Le but principal du Plan Wahlen, mis

en place en 1940, doit permettre d'atteindre un niveau d'autosuffisance alimentaire. Afin d'augmenter le rendement agricole de la Suisse, les mesures visent notamment à faire passer les surfaces cultivables de 180 000 à 500 000 hectares! Pour atteindre cet

objectif, qui sera réduit de 150 000 hectares en 1942, la Confédération impose notamment la mise à disposition des terrains en jachères et des parcs publics. Les zones impropre à la culture doivent être assainies.

A Develier, les premières mesures visant à assurer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires sont prises par le Conseil communal dans sa séance du 12 mai 1939. Elles sont fondées sur la circulaire du 15 avril 1939 de la Direction de l'Intérieur du canton de Berne. Une première *commission du ravitaillement* comprend deux membres, Ariste Ory et Jules Meyer. Elle est chargée de veiller à l'application des premières dispositions à prendre (cartes de rationnement et liste des bénéficiaires). La commission est renouvelée le 15 janvier 1940. Ariste Ory est nommé président; il est entouré de Marcel Nusbaumer, Jules Zuber et Paul Saucy. Lors de la même séance, le Conseil nomme la commission chargée de préparer les cantonnements en cas de mobilisation; elle comprend les membres suivants: Adolphe Greppin, voyer communal, Charles Chariatte, agriculteur, Paul Greppin, fils d'Eugène, Albert Herzog, bûcheron. Pour leur part, Alphonse Monnin ancien chef mineur, Paul Greppin, fils de Jacques et André Brossard sont spécialement chargés des cuisines. A Develier comme partout, le Conseil

communal se voit attribuer une foule de tâches supplémentaires liées à la situation particulière créée par le conflit qui ravage l'Europe et le monde.

C'est dans cette configuration politique trouble et chargée d'inquiétude que l'assemblée communale de Develier se réunit le 25 janvier 1941. Elle discute au point 5 de son ordre du jour du drainage des parcelles de la Communauté. Ce projet rejoint parfaitement les objectifs fixés par le Plan Wahlen auquel il n'est pourtant pas lié. (*Le procès-verbal de cette assemblée s'en tient simplement à la décision prise, sans fournir d'autre précision. Il s'agit en réalité d'assainir l'ensemble de la plaine marécageuse située entre la zone bâtie de Develier, côté Est, et la limite de Delémont, de part et d'autre de la route cantonale.*) L'assemblée désigne à cette fin une commission de cinq membres pour étudier ce dossier et désigner un homme compétent pour l'établissement d'un avant-projet qui sera soumis à une assemblée ultérieure. Sont nommés membres de la commission: Marcel Nusbaumer², maire, ainsi que Paul Keusen, agriculteur, Gustave Chappuis, Jacob Lobsiger, cantonnier d'Etat, et Louis Chappuis, aubergiste. Pour sa part, Paul Saucy, secrétaire communal assumera le secrétariat. Une assemblée des propriétaires s'ouvre immédiatement après la clô-

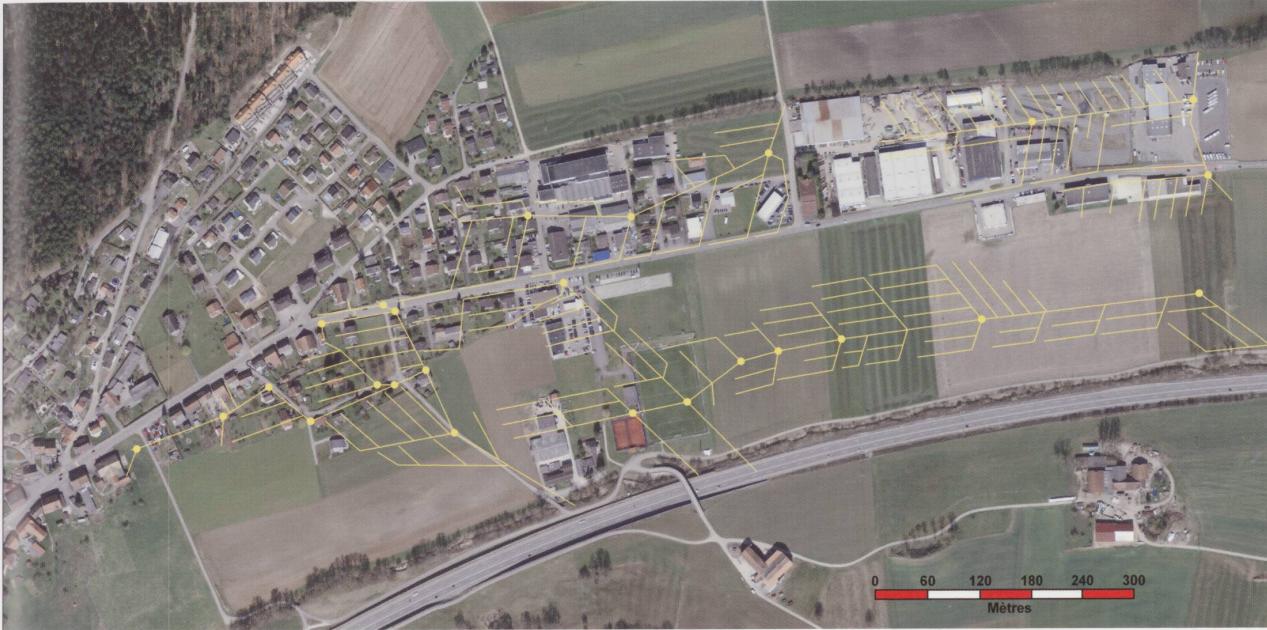
ture de l'assemblée. Les vingt propriétaires présents décident d'approuver le principe de la création d'un syndicat de drainage.

La commission se réunit pour la première fois le 27 janvier 1941, à 20 heures, à la maison d'école. Jacob Lobsiger est nommé vice-président. Il est décidé qu'en cas d'absence du maire, Paul Saucy, secrétaire, pourra prendre part aux discussions et participer aux décisions. Le président est chargé de se mettre en relation avec le géomètre officiel, Hermann Brunner, de Courtételle, pour l'élaboration du projet de drainage après une visite sur le terrain en présence de la commission.

En l'absence du président, la commission conduite par Jacob Lobsiger visite les lieux le 1^{er} février 1941 déjà, en présence de M. Brunner qui établira un avant-projet. Le coût de cet avant-projet sera modeste, car M. Peter, ingénieur des routes, a confié à M. Brunner l'établissement de plans et d'un devis relatifs à l'élargissement de la route reliant Develier à Delémont. Finalement, le coût de l'avant-projet de drainage se limite à une contribution de 50 francs. D'entente avec le géomètre, la commission définit la zone à drainer de part et d'autre de la route cantonale. Deux canaux seront construits à droite (sud) de la route cantonale, dont un à partir du jardin de Gustave Chappuis et l'autre à l'ex-

D
tr
la
p
(c
qu
ri
di
ra
sc
pi
ti
cl
ti
X
vo
h:

3
de



Drainages en jaune sur photo aérienne de Develier.

trémité des parcelles droites (sud) de la Communance. Ils se rejoindront près du pylône de la ligne électrique (disparu aujourd’hui) et ne formeront qu’un seul canal, qui se jettera dans la rivière La Pran, en amont de la ferme du Tivila. Cette canalisation englobe également les eaux d’égout des maisons du Bas-du-Village à partir de la propriété Keusen. Un drainage identique sera également établi côté gauche (nord) de la route cantonale à partir des propriétés Keusen, Joseph et Xavier Chappuis. Ce drainage se déversera dans la rivière La Golatte à la hauteur du chemin de la Combatte.

Lors de la séance qu'il tient le 31 mars 1941, le comité au complet se détermine sur la manière d'entreprendre

les travaux. Il arrête le principe de la création d'un syndicat de drainage. Il demande à cet effet au Conseil communal de fixer une assemblée au 15 avril. Seront convoqués les propriétaires de terrains situés dans les Grosses Euches, la Condemenne, les Quatre-Faux, les Avattes, la Communance, les Rouillères, Planche-Brusaille, la Pran à partir du restaurant du Raisin jusqu'à la limite de Delémont, au sud de la route cantonale. Pour le côté nord de la route cantonale, seront pris en compte les propriétaires de la Communance et des Maïchières jusqu'à la limite de Delémont et du ruisseau du Golat. Le géomètre sera associé à la préparation de l'assemblée. Le montant des jetons de présence sera

proposé à 2 francs par séance et à 4 francs par demi-journée.

L'Assemblée communale qui se tient le 21 avril 1941 est entièrement consacrée au projet de drainage. Le sujet est présenté en détail par Hermann Brunner, géomètre officiel. Il précise notamment qu’après avoir établi l'avant-projet, il a pris contact avec M. Pulver, représentant la Direction de l'Agriculture du canton de Berne, en vue d'obtenir la ratification du projet ainsi que l'assurance du versement des subventions. Il résulte des pourparlers que le subventionnement du projet ne sera pris en compte qu'à la condition que les travaux de drainages englobent tout le territoire alors marécageux compris entre le village et les ruis-

seaux Le Golat et La Pran. Cela implique la convocation de tous les propriétaires, au nombre de trente-huit, pour une superficie de 18 hectares et un coût devisé à 60 000 francs.

L'assemblée constitutive du syndicat se déroule le 21 mai 1941, à 20 h 30. Dix-huit propriétaires représentant une superficie de plus 18 hectares, soit la majorité des propriétaires et des surfaces, sont présents. Les déclarations d'adhésion au syndicat sont au nombre de vingt-sept. En ouverture de séance, le maire M. Nusbaumer, rappelle les démarches entreprises. L'assemblée prend connaissance des statuts rédigés par M. Brunner, statuts qui sont acceptés sans observation, le syndicat est ainsi créé. L'assemblée procède ensuite, à main levée, à l'élection des instances du syndicat.

Comité

Président : Marcel Nusbaumer, maire (représentant de la Bourgeoisie);
vice-président : Jacob Lobsiger, adjoint (représentant de la Commune);
membres : Gustave Chappuis, Paul Keusen et Amédée Ory;
secrétaire-caissier : Jules Meyer, instituteur;
vérificateurs des comptes : Joseph Ory, fils Emile, et Georges Racordon, aubergiste;
commission d'estimation : MM. Löffel, ingénieur agronome à Courtemelon, Joseph Chételat, maire de Courtételle, et Robert Odiet, agriculteur à Pleigne.

L'assemblée confirme ensuite à l'unanimité Hermann Brunner dans ses fonctions de géomètre responsable de l'élaboration du projet définitif, lequel projet sera envoyé à la Direction de l'Intérieur à Berne dans le courant du mois de juin. En fin de séance, l'assemblée se rallie à la proposition d'Ariste Ory, qui demande une nouvelle séance dès que sera connu le taux de subventionnement des travaux.

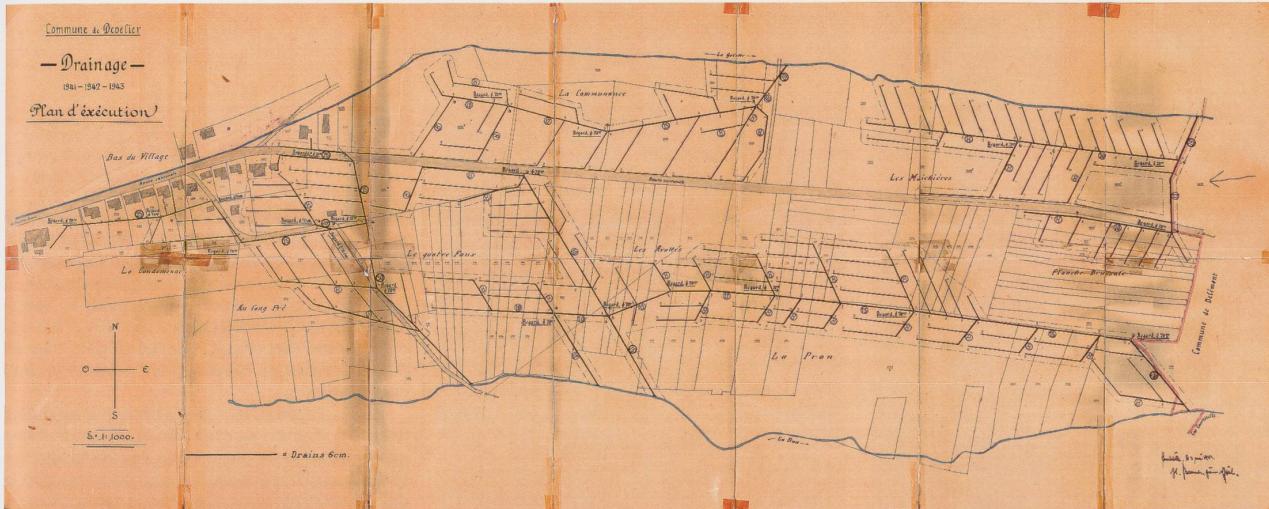
Le comité tient séance le 30 septembre dans les bureaux du géomètre à Courtételle. Il prend connaissance du coût des travaux estimé à 60 000 francs, dont 3800 francs d'intérêts, et du taux de subventionnement, qui sera de 40% pour la Confédération et de 25% pour le Canton. L'avavis de dépôt est publié dans la Feuille officielle et annoncé dans la commune selon la coutume. Le délai d'opposition échoit le 11 octobre. Le secrétaire-caissier est chargé de demander les offres pour des tuyaux en ciment et des drains, à la maison Baumgartner, à Lyss, et à Matériau de construction, à Delémont. Le matériel devra être livré sur place ou en gare de Delémont. Les planches nécessaires et autres pièces de bois seront, si possible, achetées à Develier.³

Le début des travaux, dont le comité fixe l'ordonnancement, est arrêté au 1^{er} novembre 1941. L'avancement des fonds nécessaires est assuré par la

Banque Nationale Suisse par l'entremise d'une banque régionale. Le secrétaire est chargé de se renseigner auprès de la Banque cantonale de Berne et de la Caisse d'Epargne de Bassecourt, pour obtenir les conditions les plus favorables. A conditions égales, le crédit est finalement ouvert auprès de la Banque cantonale de Berne, succursale de Delémont. Etant donné qu'il s'agit d'une amélioration foncière forte, il sera établi en garantie, une hypothèque globale portant sur l'ensemble des terrains à drainer. Les tuyaux nécessaires seront acquis auprès des Matériau de construction à Delémont et les drains auprès de la Tuilerie de Laufon.

Le 13 octobre 1941, le comité se réunit à 20 h 30 au restaurant du Cerf. Il traite de l'opposition formulée dans les délais légaux par Joseph Ory. Après explications et discussion, Joseph Ory s'engage à retirer son opposition. Lors de la séance du 30 octobre, le comité décide de demander une contribution communale de 3000 francs (5%). Pour sa part, la bourgeoisie de Develier apportera une subvention de 900 francs.

Le dossier n'est adressé à la Direction de l'Agriculture qu'après la levée de l'opposition. De ce fait, initialement prévu le 1^{er} novembre, le début des travaux a lieu 1^{er} décembre 1941. Le nombre d'ouvriers inscrits pour participer aux travaux s'élève à trente-



Plan de drainage de 1943.

six, mais ceux-ci commencent avec un contingent de vingt-cinq personnes. Gustave Chappuis et Paul Keussen, membres du comité, assistent au début des travaux. Ils sont invités à insister auprès de M. Brunner pour qu'il mobilise davantage d'ouvriers afin d'activer la réalisation de l'ouvrage, dont la surveillance a été confiée à Emile Prince, maître-draineur⁴ à Courtételle. Vu ses engagements à Corgémont, Beurnevésin et ailleurs, M. Prince se fera remplacer par Jules Schaffter, ouvrier qualifié, de Courtételle.

Le 7 décembre 1941, le comité prend acte du renoncement de la Direction des Travaux publics du canton de Berne aux aménagements prévus sur la route Delémont-Develier. De ce fait, les travaux de drainage peuvent se dérouler sans tenir compte de ce projet. Le comité règle en détail les différents points du contrat liant le

syndicat au maître-draineur. Il avancera à ce dernier l'argent nécessaire à l'achat d'une quinzaine de paires de bottes et propose de réaliser dans l'année tous les collecteurs. M. Pulver, ingénieur cantonal, visite le chantier le 18 décembre. Il réclame le rapport du secrétariat communal relatif au dépôt du projet.

Reuni le 27 décembre, le comité règle quelques questions d'ordre administratif et décide de faire une visite de chantier, in corpore, le 31 décembre. A cette occasion, une heure de congé payé sera accordée à tous les ouvriers! Le prix à l'heure pour les voituriers est fixé à Fr. 3,60 pour un homme et deux chevaux et à Fr. 2,40 pour un homme et un cheval. Vu le temps assez favorable, le comité décide, lors de sa séance du 9 mars 1942, de reprendre le chantier interrompu le 22 janvier en raison des rigueurs hivernales. Il augmente tous les bons

ouvriers pour qu'ils restent attachés au chantier. Le président précise que le dossier complet est alors déposé à la Préfecture de Delémont à l'attention de la Direction de l'Agriculture. Suite à la séance du 10 avril 1942, une lettre chargée, avec copie à M. Brunner, est adressée au maître-draineur, trop souvent absent du chantier.

Durant toute la durée des travaux, le comité a suivi avec une attention soutenue l'ensemble de la progression du chantier, qui est arrêté durant la période des récoltes. Au cours de ce temps d'arrêt, l'ensemble du matériel, tuyaux, drains, planches, etc. est rassemblé près du stand de tir. Une visite de chantier se déroule le 30 avril 1942 en présence de M. Pulver, ingénieur cantonal et M. Brunner, qui se déclarent satisfaits du travail accompli. Quelques controverses surgissent fin 1942 concernant les salaires, lors de l'achèvement du chantier. Il est fait



Deux bêches et une curette de fond utilisées au cours des travaux de drainages à Develier dans les années 1941 à 1943. Musée Chappuis-Fähndrich, Develier. Photos Raphaël Eggenschwiler, Bourrignon.

appel à M. Pulver, qui constate que le salaire horaire moyen ne peut en aucun cas dépasser Fr. 1,35. Les ouvriers qui menacent de quitter leur travail sont sérieusement mis en garde. Au besoin, ils seront signalés à l'Office cantonal du travail, qui a le pouvoir de prendre à leur encontre des mesures sévères!

Le 18 février 1943, les travaux de drainage proprement dits sont terminés. Il s'agit à présent de présenter un

chantier propre et net. Les propriétaires sont invités à faire disparaître les buissons, branchages, planches ou drains qui existent encore ça et là. Ils devront combler le fossé existant en plein milieu des champs, de telle façon qu'il n'y ait plus rien d'inculte. Début mars 1943, le caissier est chargé d'établir le décompte final.

Mardi 11 avril 1944, après avoir accompli plusieurs mois au service de l'Armée suisse et vingt-six mois de captivité en Allemagne (voir note en fin de texte), Marcel Nusbaumer, président du comité, est de retour et il préside la séance du jour. Un événement qui vient marquer l'achèvement d'une réalisation pour laquelle Marcel Nusbaumer s'était engagé quatre ans plus tôt!

L'assemblée plénière du 17 avril 1944 réunit trente-deux propriétaires sur quarante-quatre. Succédant à Jules Meyer, secrétaire-caissier, Marcel Nusbaumer, président, et son vice-président Jacob Lobsiger, fournissent encore des explications détaillées, et les comptes du syndicat sont approuvés sans opposition.

Dans son rapport établi au terme des travaux, le 2 juin 1943, Hermann Brunner, géomètre, relève notamment:

Une équipe de vingt-cinq hommes commençaient les travaux, le 1^{er} décembre 1941, sous la direction de maître-draineur, Emile Prince. Du

22 janvier au 9 mars 1942, les travaux ont été suspendus par suite d'un hiver très rigoureux. Le 10 mars, vingt-trois hommes ont repris le travail et cette équipe était au complet jusqu'au 1^{er} avril. Pendant le mois d'avril, l'équipe se réduisait à quinze hommes, et le 2 mai 1942, les travaux furent suspendus, car les dégâts causés par les travaux de terrassement devenaient trop importants.

Les collecteurs en tuyaux ciment et en drains ont été construits en premier lieu. Les conduites secondaires n'ont été posées que dans les parties les plus marécageuses afin de permettre la mise en culture immédiate de ces terres. Au système III, Bas du village, un collecteur supplémentaire en tuyaux ciment de 20 cm de diamètre a été construit pour ramasser les eaux des toits (eaux de pluie) et des éviers (eaux usées) qui rendaient une partie des vergers marécageux. Au système IV, une conduite en drains de 15 cm de diamètre conduit l'eau de la partie supérieure de ce système directement dans le ruisseau La Pran. De ce fait, la conduite de 15 cm est moins chargée, car pendant l'exécution on a pu constater que ce calibre était trop faible.

Le 26 octobre 1942, les travaux furent repris et continués sans interruption jusqu'au 13 février 1943, où ils furent complètement terminés. Le nombre d'ouvriers variait entre huit et quinze hommes (chaque jour).

Au système I, une partie des bras secondaires n'a pas été exécutée, car on a rencontré un terrain très graveleux, ce qui laissait prévoir que le drainage fonctionnerait parfaitement sans la construction de ces bras.

Tous les drains utilisés ont été fournis par la Tuilerie de Laufon. Les longueurs de conduites construites en drains sont les suivantes:

diamètre des drains	longueur
6 cm	7400 m.
8	1950 m.
10	680 m.
12	500 m.
15	580 m.
18	35 m.
longueur totale: 11'145 m.	

Les tuyaux ciment ont été fournis par la Société jurassienne de matériaux de construction SA, à Delémont. Les longueurs des conduites en tuyaux ciment sont les suivantes:

diamètre des tuyaux ciment	longueur
15 cm	162 m.
20	166 m.
25	620 m.
30	230 m.

longueur totale: 1'178 m.

Tous les regards, soit 23 pièces, ont été construits en tuyaux ciment d'un diamètre de 70 cm. Le fond des regards est fait en planches croisées de 40 mm d'épaisseur. Des couvercles en ciment, ajourés dans les bas-fonds, ce qui permet à l'eau de surface d'entrer, couvrent les regards.

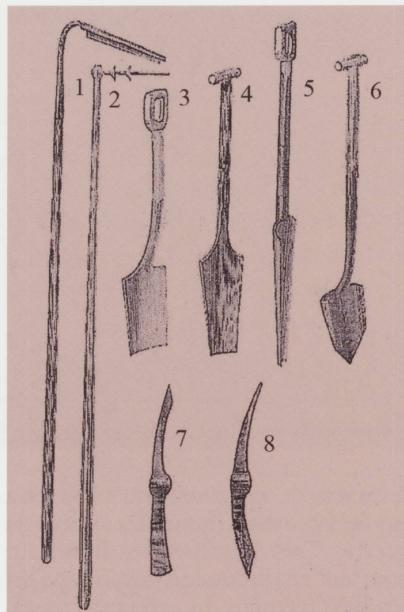
La surface totale du terrain drainé est de 18 ha, 55 a et 44 m², suivant état dressé après l'exécution des travaux. Quarante-cinq propriétaires étaient intéressés au drainage.

Le coût total des travaux se monte, suivant décompte final, à Fr. 56211,85 (Fr. 3.- le m²).

Pour la répartition des frais, la Commission d'estimation n'a prévu qu'une seule classe. Si l'on admet que le coût total, y compris la création d'un fonds de réserve pour l'entretien de l'ouvrage et les intérêts à payer à la banque de Fr. 3788,15 est de Fr. 60000.- sans déduction des subventions, les frais par ha. sont de Fr. 3234.-.

Signé: Hermann Brunner, géomètre officiel

Les aides publiques liées à cette réalisation s'élèvent au total à Fr. 39 341,40 réparties comme suit: Confédération, Fr. 21 808,75; Canton, Fr. 13 632,65; Commune, Fr. 3000.- (selon décision de l'assemblée communale du 08 novembre 1941) et Bourgeoisie Fr. 900.-. Les comptes sont vérifiés le 26 février, acceptés par



Types d'outils utilisés par les ouvriers draineurs. (Images provenant de la publication Drainage des terres arables, Librairie agricole de la maison rustique, Paris, 1862. Ouvrage mis à disposition par le Musée Chappuis-Fähndrich.)

- 1 Dрагue de fond.
- 2 Pose-tuyaux et manchons.
- 3 Bêche de 30 cm de long et de 20 cm de large.
- 4 Louchet de 38 cm de long et de 18 cm de large en haut et 13 cm en bas.
- 5 Bêche de fond de 50 cm de long et de 18 cm de large en haut et 8 cm en bas.
- 6 Pelle.
- 7 Pioche, 4 et 6 cm, longueur du manche 94 cm.
- 8 Pic, longueur du manche 94 cm.

le comité le 11 avril et par l'assemblée plénière, le 17 avril 1944.

Le salaire du chef de chantier, Emile Prince, s'élevait à Fr. 22.- par jour de travail de huit heures. Son remplaçant, Jules Schaffter était rétribué à raison de Fr. 1,60 à l'heure. Les autres ouvriers employés sur le chantier recevaient un salaire horaire variant, selon les compétences, entre Fr. 1.- et Fr. 1,60.

Les registres tenus par le caissier, Jules Meyer, nous apprennent que les personnes suivantes ont travaillé à la réalisation du réseau de drainages de la plaine s'étendant à l'est de Delémont: jusqu'à la limite de Delémont:

Beyler Fritz	Chappuis Irmin
Burri Fritz	Chappuis Louis
Chappuis Albert	Chappuis Richard
Chappuis Ernest	Chariatte Luc
Chappuis Ferdinand	Chèvre Paul

Chételat Georges	Mäder Ernest
Eisen Henri	Meister Albert
Flückiger Jean	Meister Ernest
Girardin Gilbert	Meister Emile
Gogniat Victor	Mischler Ernest
Greppin Emile	Mischler Walter
Greppin Gérard	Monnin Albert
Greppin Henri	Monnin Léon
Greppin Justin	Montavon Alfred
Greppin Paul (tonnelier)	Montavon Joseph
Greppin Sylvain	Neukomm Louis
Habegger Jean	Noirjean Eugène
Habegger Oscar	Odiot Joseph
Hanser Alfred	Ory Bruno
Hirt Frédéric	Paratte Armand
Huet Jean, fils	Paratte Germain
Huber Gottfried	Paratte Jules
Huguelet Georges	Raboud Germain
Huguenin Justin	Raccordon Georges
Joray Emile	Ryser Ernest
Joset Joseph	Schaerer Roland
Kaufmann Oswald	Schneider Ernest
Keusen Robert	Schaffter Jules
Kohler Jules	Stettler Hugo
Lauper Jean	Wirz Jean
Lengacher Christian	Zbinden Charles

En parcourant les diverses pièces du dossier, on observe que le coût de l'annonce de l'assemblée du syndicat dans le Journal officiel s'élève à Fr. 3,95. L'avis de dépôt des plans revient à Fr. 10,50; 500 enveloppes C6 coûtent Fr. 11,70. Un coussin encreur revient à Fr. 1,90 et le timbre humide du Syndicat à Fr. 3,20.

Le transport de l'outillage du maître-draineur, Emile Prince, sur le chantier de Develier, s'élève à 24 fr. 80, qui se répartissent ainsi:

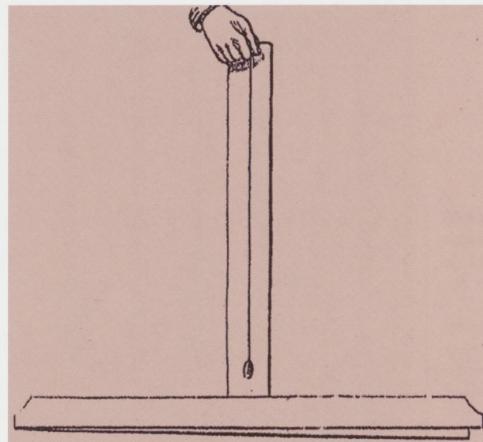
*De Corgémont à Courtételle Fr. 14,80
De Beurnevésin à Courtételle Fr. 3.-
- et de Courtételle à Develier Fr. 7.-*

Outilage, coûts divers à titre indicatif:

<i>1 manche de pelle</i>	<i>Fr. 1,50</i>
<i>1 manche de croc</i>	<i>Fr. 1,80</i>
<i>1 manche de pic</i>	<i>Fr. 1,50</i>
<i>1 kg de clous 15/50</i>	<i>Fr. 1,40</i>
<i>1 tuyau en ciment, long. 1 m, diam. 70 cm</i>	<i>Fr. 16.-</i>
<i>idem, diam. 30 cm</i>	<i>Fr. 4.-</i>
<i>idem, diam. 15 cm</i>	<i>Fr. 3.-</i>

Les résultats très satisfaisants obtenus en termes de gains de productivité encouragent les agriculteurs ainsi que les responsables du syndicat à envisager une deuxième étape de drainage, au nord du ruisseau du Golat jusqu'à la limite de Delémont. Ce projet couvrirait une zone marécageuse de 58 ha, 57 a et 58 m², son coût étant estimé à Fr. 50 000.-.

L'état du dossier du syndicat remis par Jacques Lobsiger, fils de Jacob, vice-président du comité du Syndicat de drainage, permet d'observer que



Niveau de maçon utilisé pour la vérification partielle des pentes.

Note complémentaire

Le remaniement parcellaire global achevé en 2005, après vingt ans de travaux d'études et de réalisations, est venu parachever le remembrement complet du territoire communal voué à l'agriculture. Ce remaniement a permis une nouvelle répartition des surfaces agricoles et du domaine forestier privé du Bois-de-Chaux. Cette opération d'envergure a naturellement engendré la mise en place d'un réseau de chemins desservant chaque parcelle et la réalisation de drainages ponctuels. L'ensemble du projet, dont le coût s'est élevé à 5 653 460 francs, touchait 524 ha. Il a été réalisé de concert avec la construction de la Transjurane.

Voir à ce sujet, venant du même auteur, la publication:

Syndicat d'améliorations foncières, Develier 1985 – 2005, SAFD, *Vingt ans de travaux pour une réalisation majeure.*

Robert Fleury
Develier, avril 2013

Bibliographie

Archives communales, Develier

- Registre des protocoles des assemblées communales, 1920–1949.
- Registre des protocoles des séances du Conseil communal, 1938–1945.
- Dossier du Syndicat de drainage, années 1941, 1942 et 1943. (Il s'agit d'une copie aujourd'hui déposée aux Archives communales par les soins de l'auteur de cet article, en juin 2013).

Archives cantonales, Porrentruy, dossier partiel ne contenant que des pièces comprises dans les dossiers archivés à Develier.

Archives de l'Etat de Berne, Berne, Circulaire du 15.04.1939, de la Direction de l'Intérieur.

Note relative à Marcel Nusbaumer

tirée de l'ouvrage *Jusqu'à l'antichambre de la mort*, de Marcel Nusbaumer. Réalisation Dominique Nusbaumer, Delémont, 1977 (doc. remis par Marcel Nusbaumer, Courrendlin).

Notes

¹ La Suisse n'atteindra pas le degré d'autosuffisance alimentaire espéré. Il se situe entre 59% et 73% selon les sources consultées. Par contre, certaines importations se poursuivront malgré le conflit. Friedrich Traugott Wahlen, devint Conseiller fédéral de 1959 à 1965.

² Né le 26 décembre 1906 à Develier, Etienne Marcel Nusbaumer, boulanger, fut maire de Develier de 1937 à 1944. Officier de renseignement de l'Armée suisse, il fut arrêté par l'Armée allemande le 3 septembre 1941 à la frontière franco-suisse, près de Fahy. Interné en Allemagne, il est condamné à mort le 2 octobre 1943, puis gracié par la Cour de Justice du Peuple de Berlin le 27 octobre 1943. Il retrouve son village le 29 octobre et reprend ses fonctions de maire le 6 janvier 1944. Son mandat de maire s'achève le 31 décembre 1944. Ses fréquentes absences passées au service de l'Armée suisse et en camp d'internement l'ont empêché d'assumer son mandat de président du Comité du Syndicat de drainage et naturellement de maire. A son retour, l'ensemble du projet de drainage est réalisé. Cette situation explique ses absences aux séances du comité, séances conduites par Jacob Lobsiger, vice-président et vice-maire. Marcel Nusbaumer présidera la dernière séance du comité et l'ultime assemblée plénière qui se tiennent les 11 et 17 avril 1944.

³ A propos des coûts: transposé en francs actuels, le crédit de 60 000 francs voté en 1941 représenterait, en 2013, une somme de 360 000 francs – source: BCJ, Delémont – Patrick Chapuis. Il est cependant difficile de comparer le coût de ce projet avec les coûts actuels tant les moyens à disposition et les normes en vigueur aujourd'hui sont différents de ceux des années 1940. Il est par ailleurs fort probable qu'un tel projet soulèverait actuellement de nombreuses oppositions. Pourtant, Henri Cuttat, ancien chef du Service de l'Economie Rurale du Jura, n'hésitait pas à qualifier les terrains concernés de sols figurant parmi les plus productifs du district.

⁴ Le maître-draineur dispose d'une formation qui lui permet d'analyser la nature des sols, de déterminer, en accord avec le géomètre, le choix des drains, des tuyaux et des systèmes à mettre en place pour réaliser l'ouvrage. Si l'utilisation de pics et de pelles constitue l'essentiel de l'outillage nécessaire à la réalisation des fouilles (tranchées en forme de V), le maître-draineur fournit les outils spécifiques à la finition des travaux. Il s'agit en particulier de niveaux adaptés à la détermination des pentes, des dragues de fond, des pose-tuyaux et manchons, des louchets ou autres bâches de fond.